Jack Layton et sa femme, Olivia Chow, avec Francois et Leslie Paulette, des résidants du Nord, au cours d'une des nombreuses visites de Jack. Le Nord et ses habitants occupent une place particulière dans le cœur de Jack.

Dennis Bevington

Député de
Western Arctic
Bulletin de l'automne 2011

Il faut se souvenir de ceux qui nous ont quittés

Préparons-nous à la rentrée parlementaire

Chers amis,

Au moment où nous rédigions ce bulletin — le premier depuis les élections fédérales de 2011 —, deux terribles événements se sont produits. Il y a d'abord eu l'écrasement du vol 6560 de First Air, à Resolute Bay, qui a tué 12 des 15 personnes qui étaient à bord. Cette tragédie a touché bien des gens, dans nos collectivités et au Canada. La première ministre du Nunavut, Eva Aariak, a déclaré : « Nos collectivités sont tissées serrées. Nos cœurs et nos pensées sont tournés vers toutes les personnes touchées, en particulier celles de Resolute ».

Deux jours plus tard, les Canadiens ont été attristés par la mort d'un grand Canadien et d'un ami des résidants du Nord, le chef de l'opposition officielle, Jack Layton.

Comme vous avez pu le constater, la vie de Jack et son impact sur les politiques canadiennes ont fait couler beaucoup d'encre. Je sais pertinemment que nous, gens du Nord, avons perdu un ami véritable. Depuis cinq ans, sous sa direction, je suis porte-parole de l'opposition officielle pour le Nord; je suis donc bien placé pour savoir qu'il respectait notre droit de décider pour nous-mêmes. Jack a toujours appuyé mes efforts pour sensibiliser les citoyens de ce pays aux enjeux et aux préoccupations des résidants du Nord.

Au cours de la visite du couple princier William et Kate à Yellowknife, Dennis et sa femme, Joan, ont rencontré Jean Gagnon et l'ancien commissaire des T.N.-O., Tony Whitford.

À plusieurs occasions, il a pris le temps de visiter les territoires. Ma femme, Joan, et moi avons passé huit jours avec Jack et Olivia à canoter sur la rivière Nahanni dans le but de promouvoir l'agrandissement du parc national dans cette région.

Jack a toujours défendu avec ferveur les droits des Autochtones du Canada. L'environnement lui tenait profondément à cœur, et il n'a pas ménagé ses efforts pour obliger le gouvernement conservateur à reconnaître le besoin d'agir efficacement contre les changements climatiques.

Les Canadiens ont perdu quelqu'un qui avait su conquérir leur cœur par son courage et sa détermination. Jack nous laisse un parti fort et un mouvement dévoué aux valeurs qu'il a si bien représentées. Ce sera une période difficile pour les néo-démocrates, mais nous travaillerons sans relâche pour nos électeurs et pour la nation. Le rôle de l'opposition officielle est important et vital dans un régime parlementaire. Nous devrons demeurer très vigilants, en raison de la majorité conservatrice du premier ministre Harper au Parlement et de l'énorme déficit fédéral.

Votre appui, vos commentaires et vos critiques sont toujours les bienvenus. Notre tâche est complexe, de même que les enjeux liés aux T.N.-O. Au cours de la période estivale, j'ai passé beaucoup de temps à visiter les régions du Nord; j'ai participé à des réunions et à des assemblées et je me suis entretenu avec un grand nombre de résidants du Nord. Je suis toujours disposé à entendre ce que les gens ont à dire et à établir un consensus.

Je vous souhaite un bel automne et un bel hiver.

Thank you. Merci. Mahsi Cho et Quyanainni

Dennis à la manifestation *Wall of Food* organisée par Katimavik Youth, à Yellowknife, en mai 2011. Cet événement vise à recueillir des denrées et des dons pour la banque alimentaire de Yellowknife.

Leon Modeste, aîné Sahtu, Linda Duncan, députée d'Edmonton-Strathcona, Charlie Neyelle, aîné Sahtu et Dennis, à la 41e assemblée nationale de la Nation dénée à Fort Providence.

Les néo-démocrates veillent d'abord aux intérêts des Canadiens

Au cours de la prochaine législature, les néo-démocrates mettront l'accent sur :

- **l'amélioration des soins de santé de première ligne;**
- **le renforcement des pensions publiques;**
- **la diminution des factures que doivent assumer les familles;**
- **la création d'emplois assurant un bon revenu familial.**

Parallèlement, nous obligerons Stephen Harper à rendre des comptes et nous veillerons à ce que, jour après jour, votre voix se fasse entendre à Ottawa.

Les néo-démocrates militent pour de meilleures conditions de vie pour les Premières nations, les Métis et les Inuits

Les néo-démocrates exhortent les conservateurs à cesser de se traîner les pieds et à donner suite aux révélations de la vérificatrice générale du Canada concernant les conditions de vie déplorables des collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuits au pays.

Dans son dernier rapport, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, fait état des conditions « consternantes » dans lesquelles vivent plusieurs collectivités autochtones et reproche au gouvernement de ne pas faire davantage pour changer les choses.

Dans plusieurs collectivités, les besoins aussi fondamentaux que l'eau potable, le logement et les bonnes écoles ne sont tout simplement pas comblés. La pauvreté et le surpeuplement sont endémiques.

Mme Fraser a affirmé que ces conditions empiraient et a pressé le gouvernement d'agir.

Les néo-démocrates sont préoccupés par ce rapport et prêts à passer à l'action. Dans un pays aussi riche que le nôtre, négliger un si grand nombre de nos collectivités est inexcusable.

C'est pourquoi nous exhortons le gouvernement à accroître le financement dédié à l'éducation des Autochtones, à investir dans les infrastructures comme le logement et les usines de traitement d'eau potable, et à soutenir les avenues de développement économique pour les entreprises autochtones.

Les néo-démocrates sont également conscients de l'importance de bâtir de nouveaux partenariats avec les collectivités autochtones — de nation à nation — pour réparer les injustices du passé et améliorer leurs conditions de vie.

Notre parti s'est toujours rangé du côté des collectivités autochtones, partout au Canada. En tant que membres de l'opposition officielle, nous ferons en sorte que notre voix soit entendue.

Les néo-démocrates présentent de nouveau un projet de loi historique sur les changements climatiques

Les néo-démocrates ont présenté de nouveau un projet de loi historique sur les changements climatiques qui donnerait enfin au Canada un plan digne de ce nom pour s'attaquer au réchauffement de la planète.

La *Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques* établit des cibles scientifiques en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada et elle prévoit une révision périodique pour s'assurer que les cibles sont en bonne voie de réalisation.

Si cette loi était adoptée, elle doterait le Canada d'un plan crédible en matière de changements climatiques et mettrait notre pays au diapason des scientifiques qui prônent la nécessité de s'attaquer aux dangereux effets du réchauffement de la planète.

Évidemment, ce n'est pas la première fois que les néo-démocrates présentent ce projet de loi. L'année dernière, ce plan a été voté par les députés, avec l'appui d'une majorité de Canadiens. Il a ensuite été tué dans l'œuf, sans aucun débat, par les sénateurs conservateurs non élus.

Depuis des années, le gouvernement de Stephen Harper empêche toute tentative visant à s'attaquer sérieusement au réchauffement de la planète. Il a fait de nous des parias à l'échelle internationale, et il met en danger les générations futures, alors qu'il laisse les grands pollueurs se soustraire complètement à leur responsabilité.

Les néo-démocrates se sont engagés à prendre des mesures contre les changements climatiques et à obtenir des résultats, parce que nos enfants et nos petits-enfants ont droit à de l'air pur et à une eau salubre.

Le transfert de responsabilités :est-ce avantageux pour le Nord?

Au cours de l'été, j'ai parcouru les T.N.-O. L'entente de principe sur le transfert de responsabilités, signée un peu plus tôt cette année, figurait parmi les principaux sujets de discussion. Cela me rassure que les résidants du Nord aient ce genre de discussion. J'ai besoin de connaître tous les points de vue sur cette question.

Cette entente de principe prévoit le transfert de l'administration et du contrôle des terres domaniales, et des droits en ce qui concerne les eaux au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Elle ne concède pas les titres de propriété de ces terres.

Pour donner effet à ce transfert, le gouvernement fédéral doit présenter une loi au Parlement qui déléguera les pouvoirs au GTNO sur les terres domaniales et les droits en ce qui concerne les eaux. Le gouvernement fédéral le fera en modifiant la *Loi sur les Territoires du Nord-Ouest* pour accorder aux Territoires du Nord-Ouest le pouvoir d'établir des statuts administratifs relativement aux terres domaniales et aux droits en ce qui concerne les eaux, et en modifiant ou en abrogeant les lois et les règlements fédéraux afférents :

- *Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest*;
- *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*;
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les operations pétrolières au Canada*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*

En tant que porte-parole de l'opposition officielle pour le développement du Nord, j'aurai à jouer un rôle important sur la manière dont cette loi sera traitée à la Chambre des communes, notamment en recommandant à l'opposition d'appuyer ou non ces modifications. J'aurai aussi un rôle prépondérant au moment où cette loi sera étudiée par le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes.

Le 21 octobre 2010, à la Chambre des communes, j'ai affirmé que « pour que cette décentralisation fonctionne, il faut conclure un accord qui englobe tous les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest ainsi que le gouvernement territorial à Ottawa.

Peut-être que, si nous pouvions trouver une façon de collaborer sur cet accord de principe, ce serait le début d'une nouvelle forme de gouvernance au Canada. Cela ferait des Territoires du Nord-Ouest une région véritablement unique au Canada, où les gouvernements populaires et les gouvernements autochtones, en se partageant les responsabilités, travailleraient ensemble pour le bien de tous ».

Je n'ai pas changé d'avis à ce sujet. J'estime que sans un front uni des T.N.-O., toute entente sur le transfert de responsabilités comporterait des faiblesses, alors qu'une entente ralliant l'ensemble des intéressés contribuerait grandement à bâtir un Nord plus prospère et qui profiterait à tous. À l'heure actuelle, il existe une opposition importante quant à la forme de cette entente, notamment en ce qui a trait à la faiblesse du processus de négociation. D'aucuns s'interrogent aussi sur la façon dont seront gérés les revenus tirés du transfert de responsabilités.

Je recommande vivement aux résidants du Nord de suivre de près cette entente de principe. Discutez-en avec les responsables de votre collectivité et creusez les différents points de vue sur cette question.

Au cours de l'été, j'ai discuté avec des chefs autochtones, des hauts fonctionnaires du GTNO et des représentants des gouvernements au sujet de l'entente de principe et sur d'autres questions. Je veux connaître tous les points de vue. J'aimerais connaître le vôtre concernant le chapitre 6 de l'entente de principe portant sur la gestion des ressources des T.N.-O., après le processus de transfert des responsabilités.

Quelques sources d'information en ligne :

- http://www.dehcho.org/documents/press/11_02_08_Ltr_transfert de responsabilités_AIP_GTC&DFN_PM_Harper_24Jan11.pdf
- http://www.tlicho.ca/content/span-classtlichot-ch-span-devolution-and-agreement-principle
- http://www.gwichin.nt.ca/documents/GTC%20Reiterates%20Position%20on%20Signed%20AIP.pdf
- http://www.executive.gov.nt.ca/

Dites-moi ce que vous en pensez

Dennis souhaite la bienvenue au chef Wilton Littlechild, membre de la Commission de vérité et de réconciliation des Territoires du Nord-Ouest. En mai et juin, le chef Littlechild et la Commission de vérité et de réconciliation ont tenu des audiences publiques dans les T.N.-O.

Les néo-démocrates veulent obtenir des résultats dans le dossier de l'amiante

Les néo-démocrates exhortent les conservateurs de Stephen Harper à privilégier la vie plutôt que les profits et à appuyer l'inscription de l'amiante chrysotile sur la liste des substances toxiques.

Depuis des années, en dépit du fait que l'amiante cause le cancer et la perte de quelque 100 000 vies chaque année, le Canada est un grand exportateur d'amiante dans les pays en développement où il sert encore à isoler les bâtiments.

L'ajout de l'amiante chrysotile sur la liste des substances toxiques de l'ONU permettrait d'augmenter la sensibilisation sur les dangers des minéraux et, conséquemment, de sauver des vies.

Pourtant, depuis des années, les conservateurs – et les libéraux avant eux – s'y refusent, proclamant que l'amiante est sans danger quand on l'utilise correctement. Ils ont même bloqué les efforts de la communauté internationale visant à mettre des étiquettes de mise en garde sur ce produit.

Des rapports récents montrent que le gouvernement fait la sourde oreille à ses propres experts qui clament depuis 2006 que l'amiante est dangereux et qu'il doit être ajouté à la liste des produits toxiques.

C'est la raison pour laquelle les néo-démocrates exhortent M. Harper à faire ce qu'il faut et à ajouter l'amiante à la liste des substances toxiques. Le Canada ne devrait pas tirer profit de la vente de produits dangereux.

Vous partez en vacances? N'oubliez pas votre passeport!

Avant de partir pour des vacances bien méritées, assurez-vous que votre passeport est valide. Plusieurs pays n'acceptent pas le passeport, même s'il est valide, quand il est sur le point d'expirer. Veillez à ce que tout soit en règle avant de partir. Ainsi, votre voyage se déroulera sans anicroche. Comme je suis votre député, je suis en mesure de vous aider. Voici un rapide tour d'horizon de ce qu'il faut pour obtenir un nouveau passeport.

- **Un formulaire de demande de passeport. Rendez-vous à www.passportcanada.gc.ca pour en imprimer un;**
- **Deux photos de passeport identiques;**
- **La signature d'un répondant (quelqu'un détenant un passeport valide et que vous connaissez depuis au moins deux ans);**
- **Une prevue de citoyenneté canadienne;**
- **Des documents prouvant votre identité, comme le permis de conduire ou la carte d'assurance –maladie;**
- **Les frias qui sont actuellement de 87 $.**

Vous pouvez mettre la trousse dûment remplie à la poste ou la deposer en personne dans un bureau de Passeport Canada. Par la poste, il faut compter au moins deux semaines. N'oubliez pas de verifier si un visa s'impose.

Pour de plus amples informations, consultez www.passportcanada.gc.ca.

Bon voyage!

Poster sans timbre au Canada

Dennis Bevington
Député de l ' Arctique de l ' ouest
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6